

ORGANISATION DES SOUTENANCES DE THESEES

DATES DE REPRISE	2 Juin 2020
Date limite de soutenance avec l'inscription en cours (Année 2019/2020)	20 Décembre 2020
Horaires	De 8h à 18h (dernière thèse à 18h00)
Durée	1 heure max
Impression des thèses	<p>Si vous souhaitez faire reprographier votre thèse, merci de contacter M. ROUCHIER exclusivement par mail : William.ROUCHIER@unice.fr</p> <p>Thèse envoyée par mail par l'étudiant.</p> <p>Un exemplaire test vous sera remis (à l'accueil) pour relecture et validation permettant ensuite les impressions des exemplaires.</p> <p style="text-align: center;">Horaires d'ouverture de l'accueil : 8h – 17h</p>
Organisation de la thèse	<p>1 seule date à fixer en contactant par mail Mme FAVERIE (lui indiquer lors de la réservation si une visioconférence sera prévue) : Laurence.FAVERIE@unice.fr</p> <p>Renvoi des fiches 1 à 4 et de l'attestation de prise de connaissance de la charte des thèses également à Mme FAVERIE par mail uniquement.</p> <p>Préparation de la soutenance (Un créneau pourra être attribué pour réaliser des tests de connexion avant la date de soutenance) :</p> <p>Contacteur M. ZAFFRAN : Michel.ZAFFRAN@unice.fr</p> <p>Possibilité de soutenir en présentiel en respectant 2 conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas plus de 10 personnes (jury et étudiant compris). Les noms des personnes participant à la thèse devront être envoyés une semaine avant à autoaccesmedecine@unice.fr - Distanciation sociale <p style="text-align: center;">Certains membres du jury pourront participer en visioconférence.</p> <p>Pour cela, merci de contacter M. VUILLAUME : Matthieu.VUILLAUME@univ-cotedazur.fr</p> <p>Dans ce cas, seules les salles des thèses/du conseil pourront être réservées.</p>
Pot de thèse	Interdit

ROBE DE THESE	Elle sera fournie à l'étudiant qui soutient (mise en quarantaine et lavage après chaque soutenance)
CHARTE DES THESES (à consulter)	http://unice.fr/faculte-de-medecine/etudes/medecine/desc/these
DEPOT THESE BIBLIOTHEQUE	<p>Suivre la procédure décrite en ligne sur le site des BU dans l'onglet :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Utiliser nos services et > Déposer sa thèse ou son mémoire > Déposer sa thèse ou son mémoire pour les filières de santé : <p>https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/utiliser-nos-services/deposer-sa-these-ou-son-memoire/deposer-sa-these</p> <p>1) Envoi par mail de <u>la version électronique de la thèse</u> en un seul fichier PDF (incluant les annexes éventuelles), sans données personnelles (email, téléphone, adresse), sans mot de passe, ni aucune autre protection.</p> <p>ET</p> <p>Envoi du <u>formulaire de thèse soutenue</u></p> <p>2) Prendre rendez-vous avec les agents de la BU (service des thèses de la bibliothèque) à partir du 14 mai de 10h à 17h :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par mail : theses-bumed@unice.fr - Par téléphone : accueil BU : 04 93 37 76 92 - (Lundi -Mardi - Vendredi) : 04 93 37 76 94 - (Lundi -Mardi - Mercredi - Jeudi) : 04 93 37 70 02 - (Mercredi - Jeudi) : 04 93 37 77 71 <p>Les échanges de documents papiers avec une bibliothécaire se fera à l'entrée de la faculté sur rendez-vous uniquement (modalités sanitaires prises dans le cadre du déconfinement).</p> <p>Les étudiants pouvant se déplacer viendront déposer le format papier de leur thèse et les deux documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le formulaire Convention de diffusion d'une thèse sur internet rempli et signé Le formulaire Conformité des versions papier et électronique et autorisation de diffusion rempli et signé. <p>En échange, si tous les documents sont conformes, la bibliothécaire leur remettra la "pièce n°5".</p> <p>Si l'étudiant ne peut se déplacer, il pourra envoyer sa thèse version papier par la poste et recevra en retour le document n°5.</p>